

JAB
CH-8031 Zurich
P.P. / Journal

Poste CH SA

Changements d'adresse:
GSsA, CP 1515, 8031 Zürich
www.gssa.ch/adresses

GSsA JOURNAL N° 147

JUIN 2026

Organe d'échanges et de débats du Groupe pour une Suisse sans Armée

Sauvons le service civil !

Le service civil est issu des luttes du GSsA dans les années 80 et 90. Aujourd'hui, il faut le défendre face à la frénésie du réarmement. PAGE 3

Des armes suisses qui tuent à travers le monde

Livraisons sans restriction vers les États-Unis, indirectement vers Israël, exportations vers des pays en guerre civile. La révision de la loi sur le matériel de guerre va bien plus loin qu'annoncé. PAGE 4

G7 à Évian : 2003 vs 2026

De Trump à George W. Bush, un témoin direct met en lumière des parallèles saisissants entre le G8 de 2003 et le G7 de 2026. PAGE 6

Un succès passé sous silence

Le Conseil fédéral a discrètement sanctionné le gaz naturel liquéfié russe. Là où les médias traditionnels échouent, le GSsA révèle les faits. PAGE 7

PAS TOUCHE AU SERVICE CIVIL !

NON

à la nouvelle loi
sur le service civil

Votez maintenant !



Image symbolique

Chères lectrices, chers lecteurs,

L’année 2026 s’annonce particulièrement intense pour le GSsA. En deux mois, nous avons récolté les signatures pour le référendum sur le matériel de guerre. Nous avons aussi lancé une pétition contre la coopération militaire de la Suisse avec les États-Unis, Israël et l’Iran. Nous avons organisé la Marche de Pâques, qui a rassemblé plus de 1’200 personnes. Il est réjouissant de voir autant de monde se mobiliser dans la rue par solidarité avec les populations touchées par la guerre (page 2).

Les projets de réarmement de la droite bourgeoise deviennent toujours plus délirants. Alors que les primes d’assurance maladie augmentent et que le marché du logement vire au désastre, la Confédération prévoit d’augmenter la TVA au nom de la « sécurité » et de la défense nationale. Objectif : financer 31 milliards de francs supplémentaires pour l’armée. À lire en page 7.

Le 14 juin 2026 concentrera plusieurs enjeux politiques majeurs. Les votations auront lieu le même jour que la grève féministe. Le sommet du G7 se tiendra aussi à Évian-les-Bains. Nous revenons en page 3 sur la votation décisive pour sauver le service civil. Vous trouverez en page 5 plusieurs contributions sur le féminisme et l’antimilitarisme, ainsi qu’un aperçu des mobilisations prévues dans toute la Suisse à l’occasion de la grève féministe. Nous proposons aussi un retour sur le G8 d’Évian en 2003, ainsi qu’un éclairage sur le G7 de cette année et la participation de l’armée suisse (page 7).

Bonne lecture.

Pour la rédaction,
Mirjam Steiner

Impressum

Rédaction : Elia Gerber, Fabio Briante, Jonas Heeb, Mirjam Steiner, Joris Fricker, Josef Lang, Martin Parpan, Noemi Buzzi, Oger, Pauline Schneider, Rayyân Rehouma, Marionna Schlatter, Malcolm Bohnet, Tobia Schnebli, Andreas Weibel

Abonnement : 20.– par an à verser au CCP 12-11508-2. Les membres du GSsA sont abonnés d’office. **Articles et lettres :** à adresser au secrétariat romand du GSsA, CP 151, 1211 Genève 8, E-mail : gssa@gssa.ch

Dessins : Oger, **Mise en page :** Regula Meili, **Traduction :** Caeyric Frits Hasz, Oskar Hughes, **Impression :** ROPRESS Zurich, **Tirage :** 15’000, quatre fois par an, **ISSN 1663-5701**

Les courriers des lecteurs/lectrices sont bienvenus. Les éditeurs/trices se réservent le droit d’écourter les soumissions. Merci de nous informer des changements d’adresse, adresses incorrectes et / ou en double. Le contenu de ce journal est soumis à la licence Creative-Commons CC BY-ND-NC 4.0. À des fins non-commerciales, il peut être utilisé librement à condition que la source soit mentionnée.

CONSEIL FÉDÉRAL SOUS PRESSION

Contre toute coopération militaire avec les parties belligérantes que sont les États-Unis, Israël et l’Iran

Lorsque les États-Unis, avec Israël, ont attaqué l’Iran le 28 février, le GSsA a réagi immédiatement. Et cela a eu des conséquences. JORIS FRICKER

La Suisse est championne du monde de l’incohérence. « Se débrouiller tant bien que mal » serait même, selon le conseiller fédéral Cassis, une recette du succès. Avec une telle approche, le pays peut sans difficulté pratiquer le deux poids, deux mesures. En théorie pourtant, il se réclame du droit international.

Cette contradiction apparaît clairement dans le choix de ses partenaires. La Russie a bien été sanctionnée après son agression contre l’Ukraine. Mais ces sanctions sont restées partielles et tardives.

Dans le même temps, les États-Unis, qui attaquent brutalement l’Iran en complicité avec Israël et frappent aussi le Liban, continuent d’être traités comme des partenaires occidentaux privilégiés. Face à cette situation, le GSsA a lancé en quelques heures une pétition après le début de la guerre. Elle exigeait l’arrêt immédiat de l’achat des F-35 et des acquisitions auprès d’Elbit. Elle demandait également la fin de toute coopération militaire et industrielle avec ces États.

La pétition a rapidement recueilli des milliers de signatures. Elle a aussi produit des effets, indirectement. Après trois semaines de guerre, le Conseil fédéral a décidé de ne plus autoriser de nouvelles exportations de matériel de guerre vers les États-Unis.

Cette décision était nécessaire. Elle reste pourtant incohérente. Elle ne concerne que les nouvelles demandes. Les contrats déjà conclus ne sont pas remis en question. Notre exigence d’un arrêt du F-35 est tombée dans l’oreille d’un sourd. Mais nous restons déterminé-es à poursuivre ce combat. L’eau finit toujours par creuser la roche. *Pour plus d’informations sur gssa.ch*

RÉFÉRENDUM SUR LE MATÉRIEL DE GUERRE

Plus de 75’000 signatures contre les exportations d’armes vers des régimes autoritaires

Le 17 avril, nous avons déposé, avec nos partenaires, plus de 75’000 signatures contre l’assouplissement de la loi sur le matériel de guerre. Un mois plus tôt, nous étions déjà certains d’avoir atteint les 50’000 signatures requises. Cette récolte montre l’ampleur de l’opposition à cette révision. Le lobby de l’armement redoute déjà cette votation. ELIA GERBER

La journée a commencé sous un soleil printanier, en parcourant la presse au petit-déjeuner. Dans ce dernier, Swissmem, l’association de l’industrie de l’armement, annonçait la bonne nouvelle : notre référendum allait être déposé aujourd’hui. Dans une publicité sur une page entière parue dans plusieurs quotidiens suisses, générée par intelligence artificielle, Swissmem a qualifié le GSsA de « complice de Poutine ». Une attaque révélatrice. Les partisans de la révision redoutent déjà le verdict des urnes. Avant même le dépôt des signatures à la Chancellerie fédérale, le lobby de l’armement avait déjà in-

vesti plusieurs dizaines de milliers de francs dans sa campagne de diffamation.



RETOUR SUR LA MARCHÉ DE PÂQUES

« Une société sans violence n’est pas une utopie naïve »

Israël et les États-Unis bombardent l’Iran. L’Union européenne se réarme. Et en Suisse aussi, l’heure est à plus d’armes et plus d’armée. Au lieu de renforcer la sécurité sociale et écologique, le Parlement assouplit la loi sur le matériel de guerre, affaiblit le service civil et débloque des milliards pour l’industrie de l’armement. Ces

évolutions inquiétantes ne nous ont pas empêché-es de descendre dans la rue le lundi de Pâques. Bien au contraire. La Marche de Pâques 2026 a été un succès. Plus de 1’200 personnes se sont rassemblées à Eichholz pour dénoncer la militarisation croissante. « Une société sans violence n’est pas une utopie naïve », a déclaré Virginia Köppli, présidente de l’organisation féministe et pacifiste Frieda. Fort-es de ces mots, nous avons pris la direction de la Münsterplatz. Le soleil était de la partie, comme c’est souvent le cas. Sheldon Masseraz, coprésident des Jeunes Vert-es, a dénoncé les priorités du Parlement : « Une seule chose compte : renforcer une armée déjà surdimensionnée. » Sur la Münsterplatz, soupe, samosas, musique et activités pour les enfants ont prolongé la mobilisation dans une ambiance conviviale. Plusieurs discours ont ensuite rappelé les enjeux politiques de la journée. Mandy Abou Shoak, militante chez Brava, a livré un discours percutant. Elle a critiqué une vision de la sécurité fondée sur la défense armée, avant de conclure : « J’en suis convaincue : seule la paix garantit une véritable sécurité. » Dans cet esprit, rendez-vous à la Marche de Pâques 2027, en espérant vous y retrouver nombreuses et nombreux. MIRJAM STEINER



RÉFÉRENDUM SUR LE SERVICE CIVIL

La dissuasion comme méthode

La modification la plus lourde de conséquences de la nouvelle loi sur le service civil, soumise au vote le 14 juin, repose sur une logique simple : toute personne souhaitant passer au service civil devra accomplir au minimum 150 jours de service, quel que soit le nombre de jours restants. Concrètement, une personne à qui il ne reste que 10 jours de service militaire devrait, au lieu de 15 aujourd’hui, effectuer 150 jours dans le service civil. En clair : celles et ceux qui ne déclarent pas assez tôt leur objection de conscience, ou qui la formulent en cours de service, seront pénalisés. Et ce n’est qu’une des six mesures destinées à rendre le passage au service civil plus difficile. ELIA GERBER

Appelons les choses par leur nom : cette réforme n’a rien d’un ajustement technique. C’est un instrument de sanction. La droite bourgeoise ne supporte pas que de nombreux jeunes préfèrent accomplir un service plus long plutôt que de servir dans l’armée. Le Conseil fédéral s’attend à une baisse de 40 % des admissions au service civil. Pour les partis bourgeois, cela ne suffit pas : le démantèlement complet du service civil est déjà à l’ordre du jour.

UNE STRATÉGIE BIEN CONNUE

Cette révision marque une première attaque ciblée contre le service civil. Le Conseil national a déjà accepté une proposition visant à réintroduire l’examen de conscience. Un retour

en arrière. Jusqu’en 2009, les personnes souhaitant effectuer un service civil devaient comparaître devant une commission chargée d’« évaluer » leur conscience. Une absurdité, déjà dénoncée à l’époque comme une pure mesure de dissuasion.

Le Parlement pousse également l’idée d’une « obligation de servir dans la sécurité ». Derrière ce terme se cache la fusion du service civil et de la protection civile. Une telle réforme entraînerait la disparition de nombreux domaines d’activité des civilistes.

Il ne s’agit donc pas d’un vote isolé. Le 14 juin, la Suisse se prononce sur un affaiblissement stratégique du service civil et sur une militarisation accrue de la société.

LE MYTHE DU MANQUE D’EFFECTIFS

Les partisans de la réforme affirment que l’armée manque de personnel et que la sécurité du pays est menacée.

Les faits racontent une autre histoire. Aujourd’hui, l’armée compte davantage de militaires que ce que la loi autorise. L’ordonnance sur l’organisation de l’armée fixe un plafond à 140’000 militaires. Or, selon le Département de la défense (le DDPS), l’effectif atteignait 146’718 personnes en 2025. L’armée dépasse donc les limites légales. Et malgré cela, on cherche à affaiblir le service civil pour encore augmenter ses effectifs.

POURQUOI CELA NOUS CONCERNE

Certain-es s’interrogent : pourquoi le service civil est-il si important pour le GSsA, alors que nous voulons abolir l’armée et l’obligation de servir ?

La réponse est simple. Aujourd’hui, le service civil est le seul moyen accessible d’échapper au service militaire sans s’exposer à des poursuites judiciaires. Il n’y a pas si longtemps, refuser de servir pour des raisons de conscience pouvait mener en prison. Entre 1968 et 1996, environ 12’000 personnes ont été incarcérées en Suisse pour cette raison, alors même que l’objection

de conscience est reconnue comme un droit humain.

Cette réforme restreint ce droit. Elle affaiblit la liberté de conscience et dévalorise le rôle social du service civil.

Chaque personne qui choisit aujourd’hui de travailler dans un hôpital, une école ou un projet environnemental plutôt que dans l’armée, c’est une personne de moins au service de la machine militaire. Ce n’est pas un détail. C’est une forme concrète de démilitarisation, jour après jour.

LE 14 JUIN : NON À LA DISSUASION, NON À L’ATTAQUE CONTRE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

Nous voterons donc non. Non parce que le service civil incarne notre idéal. Mais parce que la liberté de conscience n’est pas négociable. Parce qu’il faut mettre un terme à cette stratégie d’érosion progressive. Et parce que nous pouvons, par notre vote, nous opposer à la militarisation croissante de la société.



SERVICE CIVIL

Le long chemin vers le service civil

L’aboutissement d’un combat long de 90 ans fut le vote du 17 mai 1992 : 83 % de oui.
JOSEF LANG

Le service civil est une réussite exceptionnelle. En 2025, 1,9 million de jours de service ont été accomplis. En 2024, 98,3 % des civilistes ont accompli leur service à terme. Du côté des soldats, cette proportion est nettement plus faible. Parmi les jours de service civil, 52 % relèvent du domaine social, 15 % de la santé et 10 % de la protection de l’environnement. D’autres domaines incluent le soutien aux familles paysannes, avec 3 %.

En règle générale, les institutions sont remises en question lorsqu’elles échouent. Avec le service civil, c’est l’inverse. C’est précisément parce qu’il constitue une réussite que les milieux militaristes veulent le démanteler. Leur rejet du service civil repose sur des motifs idéologiques et non sur des considérations de sécurité. Un retour sur leur combat acharné contre son introduction le montre clairement.

AUX ORIGINES : LES SOCIALISTES RELIGIEUX

La toute première pétition en faveur de l’introduction d’un service civil remonte à 1903. Elle émane de Paul Pettavel, pasteur protestant à La Chaux-de-Fonds. Issu d’une famille d’horlogers du Val-de-Travers, ce pacifiste religieux et défenseur du droit de vote des femmes dépose une pétition pour la création d’un service civil. Dans le contexte de la montée du militarisme prussien en Suisse, sa démarche n’a aucune chance d’aboutir.

En 1923, les socialistes religieux Leonhard Ragaz, pasteur originaire des Grisons, et Pierre Cérésole, mathématicien lausannois, déposent une pétition signée par 40’000 personnes. Elle demande un service civil dont la durée serait augmentée d’un tiers. Ragaz, avant de devenir socialiste en 1912, avait été aumônier militaire radical. Cérésole, fils d’un conseiller fédéral radical-libéral, refuse en 1916 de s’acquitter de la taxe militaire en tant qu’inapte au service et fonde en 1920 le Service civil international. À sa mort en 1945, il a passé six séjours en prison.

LE BUREAU DE LOBBYING DE L’ARME-MENT FARNER CONTRE L’INITIATIVE DE LA PREUVE PAR L’ACTE

Le service civil retrouve une nouvelle actualité avec la hausse du nombre d’objecteurs à partir de 1966. L’initiative pour le service civil lancée en 1974 par des élèves du gymnase de Münchenstein est, parce qu’elle est formulée comme une simple proposition générale, entièrement édulcorée et déformée. Elle est rejetée tant par le Conseil suisse de la paix que par la gauche. Même ses initiant-es ne parviennent plus à s’enthousiasmer pour le texte. Elle est rejetée le 4 décembre 1977 avec 62 % de non. Peu avant la votation, des individus lancent l’initiative dite de la « preuve par l’acte », qui remplace l’examen de conscience par l’accomplissement d’un service civil 50 % plus long.

En 1984, alors que la Suisse condamne 788 objecteurs de conscience, l’« Action pour la liberté et la responsabilité », l’« Association pour la promotion de la volonté de défense et des sciences militaires », le « Groupe de travail pour une conscription générale et une armée de milice garante de la paix », le « Comité fédéral pour une conscription générale », le « Comité d’action suisse contre l’affaiblissement de la conscription générale », le « Comité contre l’infiltration de notre armée de milice », le « Comité contre l’initiative des objecteurs de conscience » et l’« Action pour une paix armée » parviennent à faire passer la deuxième initiative pour le service civil pour une initiative d’abolition de l’armée. À l’issue de cette campagne, largement orchestrée par l’agence Farnier, l’initiative « pour un authentique service civil basé sur la preuve par l’acte » n’obtient que 36 % de oui le 26 février 1984.

DU SUCCÈS DU GSSA AU SERVICE CIVIL

Lorsque l’initiative du GSsA du 26 novembre 1989 atteint elle aussi 36 % de oui, avec une participation record, le service civil ne peut plus être empêché. Le 17 mai 1992, 83 % de la population l’approuvent. Il entre en vigueur le 1er janvier 1996, mais avec une procédure d’examen de conscience devant une commission d’admission, jugée indigne. Sous la pression de la gauche et des milieux libéraux, cette procédure est abolie en 2009.

Opposons-leur la large majorité du 17 mai 1992 !

MATÉRIEL DE GUERRE

RÉFÉRENDUM SUR LE MATÉRIEL DE GUERRE

L'enjeu réel est largement sous-estimé

Livraisons d'armes sans restriction aux États-Unis, même en temps de guerre. Du matériel de guerre pour des guerres civiles comme au Soudan. Du matériel de guerre pour Israël. La révision de la loi sur le matériel de guerre est bien plus lourde de conséquences qu'on ne le croit. Lors de la votation populaire cet automne, l'engagement de chacune et chacun sera décisif face aux millions investis par le lobby de l'armement.

ANDREAS WEIBEL

La loi suisse actuelle sur le matériel de guerre présente de nombreuses failles. Certaines catégories de biens, comme les avions d'entraînement militaires, ne sont pas soumises à la loi. Les composants et les pièces de rechange sont insuffisamment réglementés. Et les conséquences en cas de réexportation illégale restent trop faibles.

Nous critiquons bien sûr le fait que le Conseil fédéral n'ait pas suspendu les livraisons aux États-Unis déjà autorisées pendant la durée du conflit avec l'Iran. Il faut toutefois relever que la Suisse n'a pas autorisé de nouvelles exportations pendant le conflit, une position plus cohérente que celle de nombreux autres États. Même le gouvernement espagnol de Pedro Sánchez, pourtant salué à juste titre pour la clarté de ses prises de position, n'a jamais restreint les livraisons d'armes aux États-Unis. La loi actuelle sur le matériel de guerre a été obtenue de haute lutte. Elle a ensuite été progressivement affaiblie. Sous la pression de la société civile, elle a pu être renforcée à nouveau. Mais la

décision prise aujourd'hui par la majorité bourgeoise revient à pulvériser la législation.

CE QUE SIGNIFIE RÉELLEMENT LA « LEX INDUSTRIE D'ARMEMENT »

Premièrement, 25 États occidentaux, les principaux clients de l'industrie suisse de l'armement, bénéficieraient d'un blanc-seing, même s'ils sont engagés dans des conflits armés. Deuxièmement, les déclarations de non-réexportation seraient en pratique supprimées : des armes suisses pourraient se retrouver au Soudan, en Syrie ou en Israël, sans que la Suisse puisse intervenir. Ces pays pourraient être approvisionnés même s'ils violent gravement et systématiquement les droits humains ou sont engagés dans une guerre civile. Il suffirait pour cela d'un intermédiaire ou d'une filiale, par exemple aux États-Unis ou au Royaume-Uni. Troisièmement, le Conseil fédéral obtiendrait une compétence dérogatoire lui permettant, dans des « circonstances extraordinaires » non définies, de contourner l'ensemble des critères d'exportation :

adieu au contrôle démocratique. Ces modifications ne relèvent pas d'un simple ajustement technique. Elles constituent un changement de paradigme. Aucun autre État occidental n'a jamais abandonné le contrôle de ses exportations d'armement dans une telle mesure.

NOTRE ENGAGEMENT SERA DÉCISIF

Jusqu'ici, le grand public n'a pas encore pris la mesure du caractère radical de ce projet. Le processus parlementaire a été si complexe que même de nombreux parlementaires ne savaient pas exactement sur quoi ils et elles votaient. Beaucoup de personnes seraient favorables à une adaptation afin de permettre des livraisons à l'Ukraine. Mais sous la pression de l'UDC, c'est précisément cela qui a été exclu de la loi. Alors que, dans de nombreuses campagnes de

votation, il s'agit avant tout de mobiliser les personnes déjà convaincues, dans ce cas, l'explication des changements et le travail de conviction seront encore plus décisifs.

Depuis le printemps, le lobby de l'armement publie des annonces pleine page. Il investira des millions pour faire passer ces modifications. Pour elle, il s'agit de chiffres d'affaires de plusieurs milliards. L'industrie cherche avant tout à retrouver un accès sans restriction au marché le plus lucratif au monde, celui des États du Golfe.

Face aux millions de l'industrie de l'armement, nous devons opposer notre engagement. Cela demandera l'engagement de toutes et tous : distribution de tracts, interventions dans les courriers des lecteurs et les espaces de commentaires, présence sur les réseaux sociaux, affichage de banderoles, discussions directes. Un soutien financier sera également indispensable. Vous trouverez comment vous engager sur

referendum-materieldeguerre.ch



POLITIQUE D'ARMEMENT

Tuer, oui, mais avec parcimonie

Rares sont les dossiers politiques où l'argumentation est aussi fallacieuse que celui des exportations d'armements. Les exportations suisses de matériel de guerre vers les États-Unis en offrent un exemple particulièrement éclairant. MARTIN PARPAN

La situation de départ était claire : le Conseil fédéral a qualifié de « guerre » le conflit au Proche-Orient entre les États-Unis et l'Iran, au regard de son intensité et de sa durée. Cette qualification a entraîné une conséquence juridique immédiate : l'interdiction absolue de toute exportation de matériel de guerre à destination des États belligérants.

LES ARMES SUISSSES, ARTISANS DE PAIX

Celles et ceux qui pensaient que toutes les exportations de matériel de guerre vers les États-Unis allaient logiquement être suspendues se sont trompés. L'interdiction n'a été appliquée qu'aux nouvelles demandes d'autorisation. Les livraisons déjà autorisées à destination des États-Unis peuvent continuer. Autrement dit, on peut encore tuer un peu, mais dans une moindre mesure. Le Conseil fédéral se retrouve ainsi dans

la situation suivante : il a qualifié à juste titre le conflit de « guerre », l'a également qualifié à juste titre de « contraire au droit international », et a pourtant autorisé des exportations de matériel de guerre vers les États-Unis, État belligérant. La question se pose donc comment le Conseil fédéral allait se tirer de cette contradiction.

C'est là que cela devient grotesque : il aurait été établi que les équipements militaires autorisés n'auraient « aucune pertinence en temps de guerre ». Comment ? Le Conseil fédéral voudrait-il faire croire à la population suisse qu'il sait comment l'administration Trump utilisera le matériel de guerre « made in Switzerland » ? À partir de quand une arme est-elle pertinente en temps de guerre ? Quelle définition le Conseil fédéral a-t-il appliquée ? Cela dépend-il du moment de la commande ? De sa

puissance destructrice ? Nul besoin d'être antimilitariste pour constater qu'il ne s'agissait en aucun cas d'une évaluation analytique sérieuse, mais bien d'une décision politique poursuivant deux objectifs. Premièrement, ne pas contrarier Donald Trump, par crainte de ses réactions incontrôlables. Deuxièmement, protéger l'industrie d'armement suisse. Ces contrats figurant déjà dans les bilans, les intérêts économiques ont pesé plus lourd.

AFFAIBLISSEMENT DU DROIT INTERNATIONAL

On pourrait, avec bienveillance, argumenter que le Conseil fédéral a trouvé un « bon compromis suisse » : en principe, plus aucune exportation n'est autorisée, mais là où les armes sont déjà prêtes à partir, on ferme les yeux et on fonce. Mais il ne s'agit pas seulement de l'exportation d'un nombre limité d'armes. Il s'agit du fait que le Conseil fédéral affaiblit le droit international par cette pratique. Selon l'appréciation du Conseil fédéral, les États-Unis ont violé le droit international en attaquant l'Iran. En refusant d'interdire toutes les exportations de matériel de guerre, le Conseil fédéral

soutient donc une attaque contraire au droit international. Le droit international est aujourd'hui soumis à une pression énorme. Trump, Poutine, les mollahs du Golfe et bien d'autres le bafouent. Si la Suisse s'engage elle aussi sur cette voie, même de manière bien moins marquée, cela est loin d'être anodin. Le Conseil fédéral ne mène ainsi pas une politique dans l'intérêt de la communauté internationale, ni dans celui du pays.

UN FAUX PAS DE PLUS

Sur le plan de la communication, il faut en outre relever que le Conseil fédéral, et en particulier le ministre de la Défense Martin Pfister, reste loin derrière ses propres objectifs. Dans un entretien récent accordé à la NZZ, il déclarait vouloir faire évoluer la culture au sein du DDPS. Il faudrait plus de transparence et rien ne devrait être dissimulé. Avec ses arguments « pseudo-logiques » sur des armes « sans pertinence en temps de guerre », il a sans doute fait un pas dans la direction opposée. On a donc affaire à du «vieux vin dans de nouvelles bouteilles».

RÉSOLUTION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

« Femmes, militarisation et violence armée »

Lors de son Assemblée générale, le GSsA a adopté une résolution intitulée « Femmes, militarisation et violence armée ». Celle-ci fait écho à un contexte politique marqué par une volonté croissante des autorités fédérales d’augmenter la part de femmes dans l’armée, notamment par l’introduction d’une journée d’information obligatoire et par des débats sur une possible extension de l’obligation de servir. Face à ces évolutions, il était essentiel pour le GSsA de réaffirmer clairement sa position pour un antimilitarisme féministe PAULINE SCHNEIDER

La résolution rappelle d’abord que l’égalité ne peut pas être atteinte en intégrant davantage de femmes dans une institution militarisée. L’armée repose sur une logique hiérarchique et sur la légitimation de la violence, et elle reste marquée par une culture patriarcale où les discriminations et les violences sexistes persistent. Dans ce contexte, présenter l’intégration des

femmes comme un progrès pour l’égalité revient surtout à instrumentaliser les luttes féministes pour renforcer l’armée.

Le texte souligne également que la sécurité ne se construit pas par l’armement, mais par la justice sociale, la coopération internationale et la prévention des conflits. Alors que les budgets militaires augmentent, d’autres domaines es-

sentiels comme la santé, la formation ou la coopération internationale subissent des pressions financières. Cette orientation renforce les inégalités et fragilise particulièrement les femmes, qui sont souvent en première ligne dans ces secteurs.

Enfin, la résolution rappelle que les femmes sont parmi les premières victimes des conflits armés : déplacements forcés, violences sexuelles, insécurité alimentaire ou violations des droits humains. Dans ce contexte, l’assouplissement de la loi sur le matériel de guerre est particulièrement préoccupant, car il risque de contribuer indirectement à ces violences.

L’acceptation de cette résolution par l’assemblée générale du GSsA est donc un signal

politique important. Elle affirme qu’une véritable sécurité féministe passe par le désarmement, la justice sociale et l’égalité réelle – et non par une extension de la militarisation. Elle rappelle aussi que les luttes féministes ne doivent pas servir à légitimer l’armée, mais à construire des alternatives pacifistes et solidaires !



TRIBUNE

Un regard féministe sur la sécurité

Fin 2025, la Commission de politique de sécurité a décidé d’autoriser à nouveau les soldat-es à emporter leurs munitions de poche à domicile. Cette possibilité avait été supprimée en 2007, notamment pour prévenir les homicides, les tueries de masse et les suicides avec des armes de l’armée. La dégradation de la situation sécuritaire en Europe a été invoquée pour justifier cette réintroduction. En 2025, 29 femmes et filles ont été tuées en Suisse. ANNA-BÉATRICE SCHMALTZ

En moyenne, un féminicide est commis toutes les deux semaines, le plus souvent par un (ex-)partenaire. Il est question de pouvoir et de contrôle sur la (ex-)partenaire. Ces féminicides ne sont que la partie émergée de l’iceberg des violences fondées sur le genre. Grâce à l’engagement considérable des militantes féministes, un débat s’est ouvert et il est désormais largement admis que les féminicides ne sont pas des cas isolés. Les structures patriarcales qui sous-tendent ces actes doivent être clairement nommées.

Malgré une visibilité accrue, il n’existe toujours pas de statistiques officielles sur les féminicides en Suisse. L’année même où les féminicides ont augmenté et occupé une place centrale dans le débat public, la proposition de réintroduire les munitions de poche constitue un exemple frappant du déni des réalités vécues par les personnes confrontées à la violence, ainsi que de l’indifférence face à la sécurité des groupes marginalisés. Les munitions de poche rendent encore plus dangereuse la situation des femmes

victimes de violence domestique. Plus les armes à feu sont accessibles, plus le risque qu’elles soient utilisées pour tuer augmente.

La suppression de des munitions de poche, il y a 19 ans, a constitué une étape importante dans la prévention de violences graves. Cet exemple montre que la sécurité continue d’être pensée de manière très restrictive, avant tout dans une logique patriarcale de l’État-nation. La politique de sécurité doit placer au centre la protection des individus et de la société, et non celle de l’État.

La sécurité consiste à être protégé contre toutes les formes de violence, y compris les violences fondées sur le genre. Elle englobe aussi la sécurité socio-économique ainsi que des conditions de vie dignes pour toutes et tous. Définir la sécurité de manière aussi restrictive a aussi des conséquences financières. Alors que l’industrie de l’armement profite de la spirale actuelle de réarmement et que des milliards sont alloués sans hésitation au militaire, les places en foyer pour femmes manquent

en Suisse. Selon la Convention d’Istanbul (traité du Conseil de l’Europe sur la prévention et la lutte contre les violences fondées sur le genre, les violences sexuelles et la violence domestique), il faudrait quatre fois plus de places pour garantir une réelle sécurité aux personnes concernées. Pour prévenir durablement les violences fondées sur le genre, la politique doit investir bien davantage dans les mesures d’égalité. Car l’absence d’égalité est le terreau de ces violences et compromet la sécurité. Finalement, la proposition de réautoriser les munitions de poche n’a pas obtenu de majorité au Conseil

des États. En très peu de temps, des organisations féministes et de défense des droits des femmes ont exercé une forte pression publique. Elles se sont mobilisées pour la sécurité des femmes et des personnes touchées par la violence domestique. Cela montre que, face à l’offensive réactionnaire et à la remilitarisation en cours, un engagement fort reste nécessaire en faveur d’une société féministe et non violente, ainsi que pour une conception féministe de la sécurité. Restons visibles, solidaires et déterminés dans nos revendications, notamment le 14 juin.

Tout le monde à la grève féministe !

Scanne ce code QR pour accéder à CHANGEPlanner, le calendrier militant, et découvre les événements organisés près de chez toi le 14 juin.
Abonnez-vous dès maintenant à la chaîne Telegram de **CHANGEPlanner** et restez informé !



GRÈVE FÉMINISTE

Le travail de care, c’est la sécurité

Ils appellent « sécurité » ce qui nous met en danger. Nous appelons « care » ce qui nous sauve. Des milliards pour l’armement et rien pour le travail de care ? Pas avec nous ! NOEMI BUZZI

Selon les forces de droite, la sécurité revêt avant tout un aspect militaire. Le message est le suivant : grâce au réarmement et à des investissements massifs dans le secteur de l’armement, nous protégeons le pays contre les menaces et les crises de notre époque. L’« ennemi » est toujours extérieur, au-delà des frontières, à l’affût. Mais cette définition de la sécurité est un mensonge.

Qu’en est-il de la violence structurelle dans notre pays ? Qu’en est-il de la pauvreté et des personnes qui doivent lutter chaque jour pour leur dignité ? Alors que le gouvernement injecte des milliards dans l’industrie de l’armement, l’éducation, la culture, la santé et les soins sont systématiquement privés de moyens. Notre vision de la sécurité est radicalement différente. Elle repose sur la solidarité, l’en-

traide et des conditions de vie dignes. La véritable sécurité ne passe pas par les armes, mais par une bonne éducation et un système de santé accessible.

La revalorisation du travail du care n’est pas un facteur de coûts. C’est un investissement concret dans la sécurité de toutes et tous. C’est pourquoi plusieurs collectifs féministes ont décidé d’organiser l’année prochaine, le 14 juin 2027, une grande grève sur le thème du travail du care. Car sans le travail du care, notre société s’arrêterait de tourner.



SUISSE

SOMMET D'ÉVIAN

G8 en 2003, G7 en 2026

Une fois de plus, en mars, le président américain déclenche au Moyen-Orient une guerre d'agression illégale et plonge la région dans le chaos. Une fois de plus, un sommet du G7 se tient en juin à Évian. Une fois de plus, l'armée suisse est mobilisée pour assurer sa sécurité. Une fois de plus, des manifestations sont annoncées. Les parallèles entre 2003 et 2026 sont frappants. Mais un retour personnel permet aussi de mesurer ce qui a changé. ANDREAS WEIBEL

Au printemps 2003, j'ai reçu mon ordre de marche. Comme soldat des troupes de guerre électronique, j'ai été appelé à servir dans le cadre de l'engagement subsidiaire de l'armée pour la sécurité du sommet du G8 à Evian. J'ai appris plus tard que ma compagnie était chargée d'intercepter les communications radio des manifestant-es du côté français de la frontière. C'est ainsi que l'armée suisse a appris que des anarchistes italiens, depuis le Salève, au-dessus de Genève, informaient les manifestant-es à Annemasse sur les mouvements de la police française. Deux ans plus tôt, lors d'une manifestation contre le G8 à Gênes, un carabinier avait abattu le jeune Carlo Giuliani, 23 ans. Mes camarades de classe avaient été arrêtés en pleine nuit avec des centaines d'autres, détenus à la caserne de Bolzaneto, torturés et contraints de chanter des chants fascistes et antisémites : pour avoir osé protester contre une politique au service des seuls intérêts des puissants.

GUERRE EN IRAK

En mars 2003, le président américain George W. Bush lançait la guerre en Irak, en violation du droit international. Un mois avant le début du conflit, des millions de personnes avaient participé à des manifestations pour la paix, surtout en Europe, mais aussi aux États-Unis et

ailleurs. En Suisse aussi, de nombreux rassemblements avaient eu lieu : à Berne seulement, 50'000 personnes étaient descendues dans la rue. C'est dans ce contexte que le président Bush s'est rendu au sommet du G8 à Evian,

aux côtés de son allié Tony Blair. L'Italie était représentée par Silvio Berlusconi, qui avait ramené les postfascistes au pouvoir, et la Russie par Vladimir Poutine, dont les troupes avaient commis de graves crimes de guerre en Tchétchénie. Environ 25'000 membres des forces de sécurité avaient été déployés pour le sommet, dont 5000 soldats suisses. Il était hors de question que j'en fasse partie. Je ne voulais pas jouer les auxiliaires pour protéger des criminels de guerre face à des manifestations pacifiques. J'ai donc refusé d'accomplir mon service militaire, avec beaucoup d'autres. Plutôt qu'en uniforme, j'ai passé le sommet du G8 dans les contre-manifestations à Lausanne.

Grande manifestation de 2003 à Genève contre le sommet du G8.



LA COMPARAISON

Un peu plus de vingt ans plus tard, Donald Trump a pris la place de George W. Bush. Au lieu de l'Irak, c'est l'Iran qu'il a attaqué, et en Italie, les postfascistes sont de retour au pouvoir. Mais au-delà de ces parallèles évidents, quelles sont les différences avec 2003 ? Alors que la guerre en Irak avait été précédée de mois de préparation, durant lesquels le gouvernement américain tentait de rallier des alliés en s'appuyant sur des arguments de droit international dans le cadre de l'ONU, Trump balaie aujourd'hui toutes les règles à un rythme effréné. Il menace le Canada, annonce une invasion du Groenland, bombarde l'Iran, s'en prend au Venezuela. À elle seule, cette accélération vertigineuse rend presque impossible l'organisation de mobilisations concrètes. Autre différence majeure : les réseaux sociaux, absents en 2003. À l'époque, nous nous informions via Indymedia. Sans être véritablement mondial, il existait au moins un contre-public cohérent à l'échelle de l'Europe occidentale. Pour le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA), un autre facteur a joué : la guerre en Irak est intervenue à un moment où aucune autre grande question de politique de sécurité ne dominait l'agenda en Suisse. En 2003, nous avons donc pu nous concentrer pleinement sur l'organisation et la coordination des protestations contre la guerre. Ce qui n'a pas changé, et ne changera pas : nous continuons de nous opposer à la militarisation croissante et à l'érosion du droit au niveau international, ainsi qu'à l'engagement de l'armée suisse contre des mouvements civils. Nous appelons donc à participer aux mobilisations contre le sommet du G7. Plus d'informations sur : nog7ge.noblogs.org

GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ ET NOVATEK

Un combat réussi pour des sanctions contre Poutine

Le Conseil fédéral a, pour une fois, pris la bonne décision. Pourquoi les médias le passent-ils sous silence ? JOSEF LANG

Le 24 mars 2026, le GSsA, aux côtés de l'Alternative verte zougoise, a organisé sa cinquième manifestation en faveur de sanctions contre le gaz naturel liquéfié russe et contre sa principale entreprise, Novatek, basée à Zoug. Au cours des quatre années de guerre, Novatek a généré plus de 40 milliards de dollars pour l'économie de guerre russe. Plus de 12 milliards de dollars ont été directement reversés, sous forme d'impôts sur les bénéfices, dans la caisse de guerre de Poutine. Une telle somme permet d'acquérir quelque 336'000 drones d'attaque de type Shahed, de fabrication iranienne. Le lendemain, le 25 mars, le Conseil fédéral a finalement décidé de mettre fin à ce flux financier vers la caisse de guerre de Poutine.

Le Conseil fédéral s'est appuyé, dans sa décision, sur le 19e paquet de sanctions de l'Union européenne (UE), qui comble la principale lacune : le gaz naturel liquéfié (GNL) russe. Qu'il ait fallu quatre ans pour que l'UE mette fin à l'alimentation de la caisse de guerre de Poutine par l'achat de ce gaz est un scandale. La princi-

pale responsabilité en incombe à la France, dont le géant énergétique Total détient une participation de 20 % dans l'exploitation de gaz liquéfié en Sibérie orientale. L'Allemagne, qui s'était rendue extrêmement dépendante du gaz russe, a suivi dans le sillage de Emmanuel Macron.

NOTRE PRESSION A ÉTÉ DÉCISIVE

Si l'Union européenne a finalement infléchi sa position, c'est grâce à la pression exercée par l'Ukraine et les Verts européens. Ceux-ci avaient vivement dénoncé, en décembre 2024, la participation de Novatek, basée à Zoug, au World LNG Summit à Berlin.

Que le Conseil fédéral reprenne l'interdiction du gaz naturel liquéfié est tout sauf évident. Il y a deux ans encore, il rejetait l'idée d'appliquer les sanctions également aux filiales étrangères de groupes de matières premières basés en Suisse. Si le Conseil fédéral s'aligne aujourd'hui sur des sanctions visant Novatek, c'est aussi grâce à l'engagement du GSsA et de l'Alternative verte zougoise. Grâce à une campagne de deux

ans, appuyée par des interventions au Conseil national, nous avons exercé une pression considérable. Ainsi, la conseillère nationale zougoise Manuela Weichelt a proposé, dans une interpellation du 13 mars 2025, d'introduire si nécessaire des « sanctions autonomes contre le gaz liquéfié et Novatek ». Dans sa réponse du 14 mai 2025, le Conseil fédéral a certes refusé toute « initiative unilatérale », mais il s'est engagé à s'aligner sur les sanctions de l'UE.

VISER LE PACIFISME PLUTÔT QUE LE CAPITALISME

Pourquoi les médias ont-ils manqué l'occasion de saluer un Conseil fédéral pourtant malmené lorsqu'il prend enfin une décision juste ? Il n'y a qu'une réponse valable : pourquoi mettraient-ils en avant l'introduction de sanctions contre le GNL, après avoir passé sous silence leur absence pendant quatre années de guerre ?

Parmi les grands quotidiens, seuls les journaux du groupe CH Media ont traité sérieusement de l'alimentation de la caisse de guerre de Poutine par le gaz liquéfié de Novatek. La télévision suisse a elle aussi consacré un reportage à cette entreprise russe basée à Zoug. Mais

le fait que près de dix milliards affluaient chaque année vers la Russie aurait mérité bien davantage d'attention. La WOZ, Republik et Zentralplus ont également fait leur travail journalistique. On peine à comprendre pourquoi la plupart des médias ont accordé bien plus de place aux 12'400 cartouches suisses que l'Allemagne n'a pas été autorisée à réexporter à l'Ukraine. Dans le même temps, les centaines de milliers de drones Shahed que la Russie a pu acquérir grâce aux impôts sur les bénéfices versés par Novatek ont suscité bien moins d'attention. Cette question en soulève une autre, au moins en partie : qu'est-ce qui demande le plus de courage, viser le pacifisme ou s'attaquer au capitalisme ? Du côté de la politique officielle aussi, on observe une indifférence persistante face à l'alimentation de la caisse de guerre de Poutine et au financement de sa machine de guerre. Que certain-es responsables politiques et acteur-rices des médias puissent occulter le fait que la Russie mène aussi sa guerre grâce à des fonds et des biens en provenance de Suisse, tout en se présentant comme des « amis de l'Ukraine », reste une énigme.

REGARD OUTRE-ATLANTIQUE

Objection de conscience aux États-Unis

Aux États-Unis, le nombre de personnes prêtes à refuser le service militaire augmente, selon une organisation engagée sur cette question. Dans le même temps, l'administration Trump tente de restreindre ces possibilités. JONAS HEEB

Depuis 1973, la conscription obligatoire est suspendue aux États-Unis. L'armée américaine repose sur le volontariat. Cet engagement s'accompagne souvent d'avantages attractifs. Pour beaucoup, c'est un facteur décisif. Mais de plus en plus de militaires regrettent ce choix. Quitter l'armée reste difficile. Le Center on Conscience and War (CCW) fait état d'un afflux massif d'adhésions et de prises de contact, avec une hausse de près de 1'000 %. Cette organisation américaine à but non lucratif s'oppose à la conscription et soutient les objecteurs de conscience, appelés « conscientious objectors » (CO). Les militaires ont le droit d'engager une procédure pour être libérés de leurs obligations en raison d'un conflit de conscience. La démarche est

longue et éprouvante. Elle exige de la persévérance. Malgré cela, de plus en plus de soldats américains s'y engagent. Contrairement à la guerre en Irak en 2003, la peur de mourir au combat n'est plus centrale. Ce qui pèse davantage, c'est le refus de devoir tuer dans une guerre que l'on ne soutient pas. Les CO restent une infime minorité au sein de l'armée américaine. Le CCW souligne qu'une grande partie des militaires ignore probablement l'existence de ce droit. Cette hausse marque néanmoins une évolution positive. Des personnes actives depuis des décennies au sein de l'organisation disent n'avoir jamais observé une telle situation.

Mais le gouvernement prépare aussi des contre-mesures.

TOUT LE MONDE SERA ENREGISTRÉ

Début 2026, une nouvelle disposition a été adoptée. Elle rend pratiquement impossible une autre forme de refus. Car même si la conscription n'est plus appliquée, tous les hommes doivent s'enregistrer auprès de l'armée après leurs 18 ans. Ils sont ainsi intégrés à une vaste base de données. Cette base est utilisée en cas

de « draft », c'est-à-dire lors d'une mobilisation pour une guerre. Des hommes sont alors tirés au sort et appelés à servir. L'activation du draft relève du Congrès. Elle n'a plus été utilisée depuis la guerre du Vietnam.

Certains jeunes refusaient de s'enregistrer comme acte de désobéissance civile. C'est une infraction pénale. Dans les faits, elle était peu poursuivie. En théorie, elle peut entraîner jusqu'à cinq ans de prison et 250 000 dollars d'amende.

Cette forme de refus ne sera désormais plus possible. L'enregistrement ne dépend plus de l'individu. Il sera effectué automatiquement par l'État, à partir de différents registres, notamment fiscaux ou liés au permis de conduire. Dans les faits, tous les hommes aux États-Unis deviennent ainsi potentiellement mobilisables. Trump cherche à renforcer encore la puissance militaire du pays. Dans un contexte marqué par des tensions et son imprévisibilité, un recours au draft paraît moins improbable. Par ailleurs, l'exigence d'une approbation du Congrès ne l'a que rarement freiné. Rappelons que Trump lui-même a échappé à cinq reprises à un engagement au Vietnam grâce à des certificats médicaux et des attestations d'études. Il est toujours plus simple d'envoyer d'autres personnes faire la guerre loin de chez soi quand on n'a pas à y aller soi-même.



RÉARMEMENT

Des milliards à tout prix

Depuis quelques années, le réarmement s'est imposé comme un automatisme : on ne débat plus de sa nécessité, ni des menaces réelles, mais des milliards à injecter et des secteurs à sacrifier. Pour le Conseil fédéral, une chose semble sûre, ce sera à la population de payer le réarmement. RAYYÂN REHOUMA

Le paquet d'allègement budgétaire proposé par Karin Keller-Sutter envoyait déjà un message clair, le peuple devra se serrer la ceinture pour financer le réarmement. Avec comme seul mot d'ordre la réduction des dépenses, ce programme budgétaire prévoyait d'économiser 8,5 milliards en piochant dans tous les domaines, de l'agriculture aux organisations internationales, en passant par la formation et la protection de l'environnement. Et même si le volume des coupes a été réduit de 3 milliards lors de la session de printemps, faisant ainsi s'évaporer la menace d'un référendum, ce sont tout de même 5,2 milliards de francs qui seront coupés dans les domaines de la formation, de la recherche et de la protection du climat.

Réduire les dépenses, un mantra qui ne semble pas s'appliquer au DDPS qui demande une enveloppe supplémentaire de 400 millions pour couvrir les surcoûts réclamés par les Etats-Unis

pour les F-35. Martin Pfister, qui a récupéré ce département à la dérive il y a maintenant plus d'un an, nous propose de son côté d'augmenter la TVA, comme cela a déjà été proposé pour financer la 13ème rente AVS. Une augmentation de 0,8% sur dix ans qui permettrait la création d'un fond de 31 milliards de francs dédié à l'armement et autorisé à s'endetter à hauteur de 6 milliards.

Si on combine cette augmentation de la TVA à celle qui servira à financer la 13ème rente, cela devrait représenter un coût annuel supplémentaire compris entre 300 et 1'400 francs pour les ménages suisses. Ce n'est pas à la population de payer les délires guerriers de nos dirigeants, cette mesure profondément antisociale devrait faire l'objet d'un référendum obligatoire. L'occasion de montrer que s'il y a un département qui doit réduire ses dépenses, c'est bien le DDPS.

LA CYBERCHRONIQUE DE LUKAS

La Suisse achète aujourd’hui des armes destinées à finir à la casse, au lieu d’investir dans la paix.

Elle mise sur des technologies qui, dans dix ans, ne vaudront guère plus que des déchets électroniques hors de prix. Et cela pour des guerres auxquelles elle ne participera de toute façon pas. LUKAS BÜRGI

Alors que le DDPS engloutit des milliards dans les avions de combat F-35, les drones Elbit et les batteries Patriot, la réalité du terrain en Ukraine raconte une toute autre histoire. Les avions pilotés n’osent déjà plus s’approcher du front. Les drones ADS 15 d’Elbit sont dépassés face aux systèmes réellement utilisés. Quant aux missiles Patriot, ils ne constituent qu’un recours de dernier ressort, tant ils sont coûteux et difficiles à obtenir. Les conflits contemporains ne se décident pas avec des symboles de prestige com-

mandés des années à l’avance, mais au rythme d’innovations qui se succèdent mois après mois. Et la stratégie du DDPS n’a rien d’inoffensif. Les conséquences sont bien réelles, sociales et économiques. La guerre est à nouveau présentée comme un instrument géopolitique légitime. Les profiteurs de guerre s’enrichissent. Notre économie s’affaiblit. Les dépenses d’armement sont les seules dépenses publiques qui finissent directement à la casse, sans améliorer la vie de qui que ce soit. Or il faudrait investir ailleurs. Face aux menaces extérieures, comme les conflits, les crises énergétiques ou les ruptures d’approvisionnement, ce n’est pas le réarmement qui compte, mais la résilience économique : capacité d’innovation, production durable et chaînes d’approvisionnement diversifiées.

Plus de détails techniques ici:



ANNONCE FAUSSE

Poutine et Swissmem

JOSEF LANG

Après l’annexion de la Crimée par le chef de guerre Poutine, le Secrétariat d’État à l’économie (SECO) a, pour une fois, pris la bonne décision. Il a suspendu les exportations de biens à double usage vers la Russie, notamment des machines spécialisées destinées aux moteurs de bombardiers, aux missiles ou aux kalachnikovs. L’association industrielle Swissmem a alors lancé un véritable coup de force pro-Poutine. Le 10 mars 2016, le conseiller fédéral PLR en charge de l’économie déclarait au Conseil des États : « Il ne doit pas y avoir de critères

d’examen idéologiques. » Le SECO a dû autoriser à nouveau ces exportations. Si des missiles s’abattent en Ukraine, Poutine le doit aussi à Swissmem. Aujourd’hui, dans une caricature répugnante, Swissmem présente le GSsA, qui combat les guerres de Poutine et la complicité suisse depuis janvier 2000, comme un allié du Kremlin. Une manipulation aussi grossière qu’indigne, digne des méthodes de Trump. Et Swissmem pourrait bien, cet automne, connaître ses propres « midterms ».

GREGOR, les histoires de l’arme aventureuse

